

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 septembre 2020

PRESENTS : MMES LOICHOT EVELYNE, MUNNIER ANGELIQUE, PHEULPIN STEPHANIE

MM. TORNARE ROLAND, MAILLARD CHRISTIAN, MAILLARD MICHEL, ECK REMI, DAVID ETIENNE, BALDACCI ROBERT, PATOIS ARNAUD

EXCUSE : EGLIN PIERRE

1. RENTREE SCOLAIRE

La rentrée scolaire s'est bien passée. Un bon d'achat de 20€ a été attribué pour 10 élèves de Glay.

L'effectif est de 55 élèves pour les 3 communes.

2. POINT SUR LES TRAVAUX

a. Travaux terminés

- Livraison du nouveau véhicule communal
- Réfection de la rue Pré du Prince

b. Travaux en cours

- Rampe de sécurité de l'accès au cimetière : les travaux seront terminés fin septembre par l'entreprise ACMO .
- Sécurité de la RD 480 coté cimetière : dans une première phase un comptage de voiture a été réalisé ; la seconde phase consistera à étayer le mur et donc la route ne sera praticable que sur une voie pendant ce temps. Le devis d'étude du Cabinet Jacquet sera réexaminé pour tenir compte du réaménagement du pointR.

- Remise en état de la Cabane des douaniers : un devis de 7200 € a été réalisé pour le toit et le bardage. Des demandes de subventions sont en cours.

- Remise en état de la berge de la Doue, suite à la chute d'un arbre : ce dossier complexe est toujours en cours.

c. Travaux en projets

Les priorités suivantes ont été définies :

- . Sécurité des entrées de la commune
- . Mise aux normes des toilettes de l'école
- . Création d'un terrain de jeux
- . Passage de l'éclairage municipal en LED
- . Réfection de la rue de l'Eglise

3. NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL POUR LA CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) :

Mr ECK Rémi, se propose pour cette nomination.

4. REPAS DES ANCIENS FIN D'ANNEE

En raison du contexte sanitaire, le repas habituel n'aura pas lieu. Un présent sera offert à nos aînés.

5. BOIS 2020-2021

- Bois à façonner : inscription en mairie, avec caution de 100 € jusqu'au 5 novembre 2020

- Bois façonné : compte tenu de la faible demande, le conseil décide de ne plus en faire.

6. CONVENTION AVEC LA RANDONNEE PEDESTRE

Le conseil accepte la demande de la randonnée pédestre de modifier le tracé du GR 5 sur le chemin qui mène à la Doue. Ce nouveau tracé sera réalisé lundi 28 septembre de 8h à 12h par la Randonnée Hérimoncourtoise.

7. DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION GYM HARMONIE

Le conseil décide d'accorder une subvention de 150 € à l'association Gym Harmonie.

8. DIVERS

- **Site de la commune de Glay** : un site sur la commune de Glay est en cours de réalisation par Madame Angélique Munnier qui est la correspondante. On pourra y retrouver les comptes rendus des conseils municipaux, des informations sur la vie de la commune, les informations sur les démarches administratives etc... Les personnes souhaitant y apporter leur contribution seront les bienvenues. Il sera consultable courant octobre à l'adresse suivante : **glay.fr**.

- Le conseil municipal approuve la demande du Souvenir Français d'inscrire sur le monument aux morts, le nom de Mr Mettetal Roger, mort pour la France en 1871.

- Le conseil municipal refuse la demande d'installation d'un éclairage sur un parking privé ainsi que la pose d'un miroir rue la Pale. Nous sommes également préoccupés par la vitesse excessive de certains automobilistes dans le village.

- Pour information un nouveau commerçant de notre commune : PIZZ'A FLO sera présent à Dannemarie les Glay tous les 1^{er} dimanche de chaque mois. Commandes possibles à partir de 16h au 07 66 16 34 99. Nous lui souhaitons beaucoup de réussite.

LA SEANCE EST LEVEE A 22H